



FICHE TECHNIQUE FOURRAGES

Floraisons dans nos campagnes : des repères de gestion de l'herbe ?



CONTEXTE

OBJECTIF



Fournir aux éleveurs un repère **visuel simple**, en associant la floraison de certaines espèces facilement identifiables aux sommes de températures, afin de mieux **anticiper et ajuster leurs pratiques de pâturage et de fauche**.

Le département du Puy-de-Dôme est constitué majoritairement de prairies (72 % de la SAU soit 277 000 ha), essentiellement de prairies permanentes. Ces prairies contribuent donc de manière importante à l'alimentation des cheptels. Bien gérer cette herbe est un enjeu essentiel pour les élevages de notre département.

Pour ce faire, l'éleveur doit être en mesure d'adapter ses pratiques de pâturage et de fauche au contexte annuel en utilisant les outils qui sont mis à sa disposition.

Les sommes de températures, issues des travaux d'INRAe et retranscrites dans les bulletins Info-prairies, restent, sans aucun doute, l'outil privilégié des éleveurs et des conseillers.

Les uns comme les autres parcourent les prairies très régulièrement tout au long de l'année, ce qui permet de visualiser l'évolution des stades physiologiques de beaucoup d'espèces, et notamment les dicotylédones.

L'idée de **lier les sommes de température** à l'apparition de la floraison d'**espèces plus facilement reconnaissables** que les graminées a ainsi germé, et pourrait constituer un **outil complémentaire**.

QUI FLEURIT À QUEL MOMENT ?



Nous avons réalisé 1 564 enregistrements pour 282 espèces, soit 329 « intitulés ».

Un intitulé correspond au nom de l'espèce ou à une précision différente du stade « début floraison ».

Par exemple, les notations « pissenlit début floraison » et « pissenlit en graine » constituent deux intitulés.

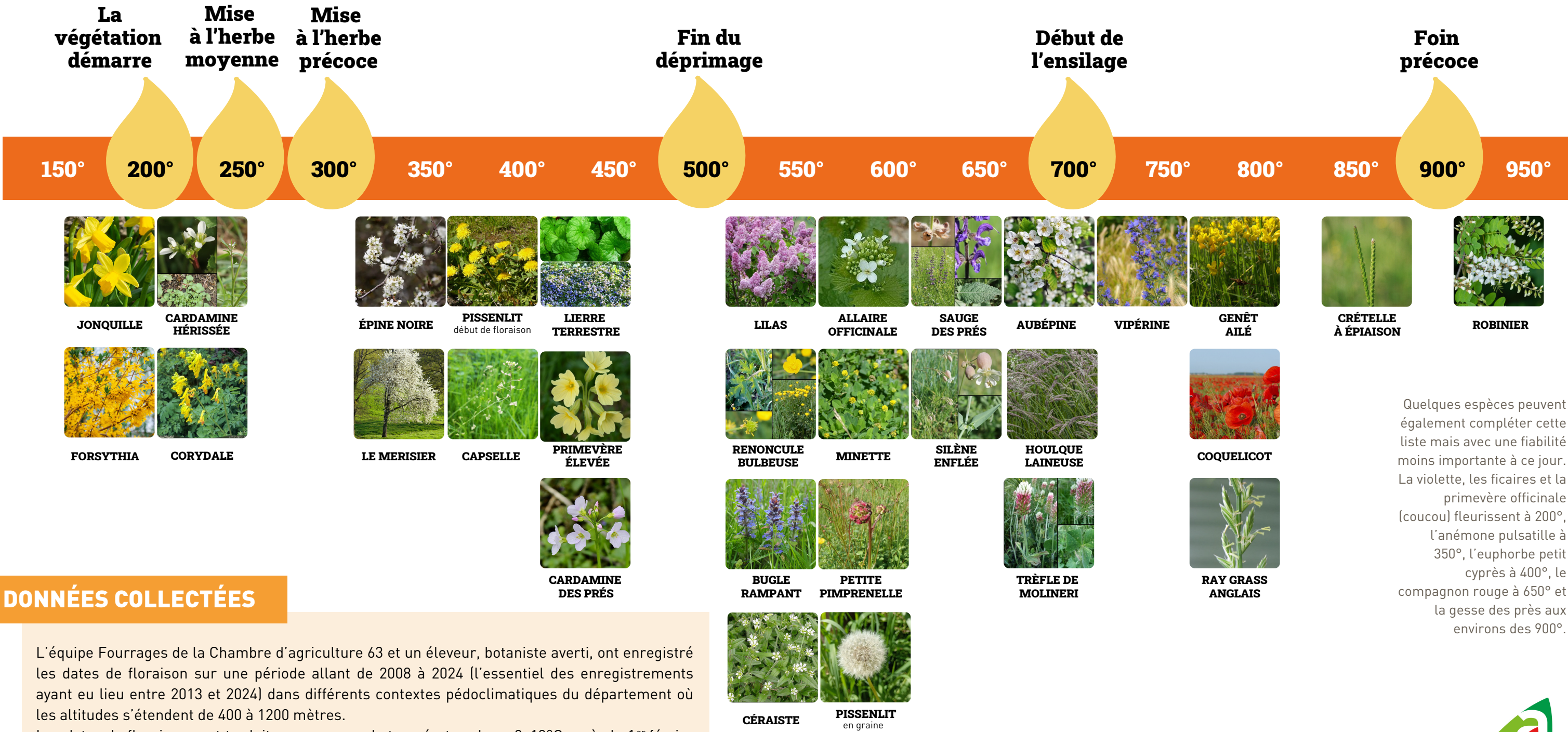
Lors de notre dernier traitement de 2024, nous recensons 9 espèces ou « intitulés d'espèces » dont la fiabilité est considérée comme importante ; 21 espèces dont la fiabilité est considérée comme moyenne.

LÉGENDE

Somme de températures

base 0 -18°C depuis le 1^{er} février-méthode INRAe

une espèce = un repère de gestion de l'herbe



DONNÉES COLLECTÉES

L'équipe Fourrages de la Chambre d'agriculture 63 et un éleveur, botaniste averti, ont enregistré les dates de floraison sur une période allant de 2008 à 2024 (l'essentiel des enregistrements ayant eu lieu entre 2013 et 2024) dans différents contextes pédoclimatiques du département où les altitudes s'étendent de 400 à 1200 mètres.

Les dates de floraison sont traduites en somme de température base 0-18°C après le 1^{er} février (méthode INRAe) pour une altitude donnée sur l'année considérée.

Seules les espèces notées un grand nombre de fois et dont les floraisons sont considérées groupées ou moyennement groupées sont retenues.

Quelques espèces peuvent également compléter cette liste mais avec une fiabilité moins importante à ce jour.

La violette, les ficaires et la primevère officinale (coucou) fleurissent à 200°, l'anémone pulsatille à 350°, l'euphorbe petit cyprès à 400°, le compagnon rouge à 650° et la gesse des prés aux environs des 900°.

ANIMATION POUR LES ÉLEVEURS

Nous avons conçu une animation ludique pour encourager et permettre aux éleveurs de s'approprier les repères de gestion des prairies d'une autre façon. Elle est basée sur des cartes de reconnaissance des espèces comprenant des photos et une brève description.

Les participants doivent positionner chaque carte sur une frise chronologique dans l'ordre d'apparition des floraisons, aux « bonnes » sommes de température. Enfin, ils associent les repères d'utilisation de l'herbe sur cette même frise.



Jeu des floraisons utilisé avec un groupe d'éleveurs



CONCLUSION

Volontairement très simplifiée, notre méthode vise à mobiliser le plus grand nombre d'éleveurs sur la gestion de l'herbe aussi bien sur le pâturage que sur les récoltes. La reconnaissance botanique étant parfois perçue comme complexe, nous nous sommes attachés au stade floraison qui facilite cette reconnaissance. Finalement de nombreuses espèces ressortent comme marquantes.

Cette simplicité de prise en main permet de préciser localement l'utilisation des repères de gestion qui sont diffusés dans nos bulletins Info-Prairies.

A l'avenir, il nous semble opportun d'appréhender plus précisément le contexte pédologique considéré. De plus, les évolutions liées au climat changeant nécessiteraient un traitement différencié des années en fonction des conditions climatiques.

REMERCIEMENTS À L'ÉLEVEUR QUI A ABONDÉ NOTRE BASE DE DONNÉES ET AUX CONSEILLERS QUI PARCOURENT LES PRAIRIES.

Document réalisé par :

Equipe Fourrages

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

puydedome.chambre-agriculture.fr

